

Directives pour la définition du plan d'action annuel des GTCV

Public

Secrétaire exécutif et membres des GTCV

Ministère de la Santé

Objectif

Promouvoir une utilisation économique et efficace des ressources pour garantir l'élaboration de recommandations de haute qualité basées sur des preuves

Pour en savoir plus

<http://www.nitag-resource.org/en/training/rapid-briefing.php>

Étape 1

Identifier les points forts, les points faibles, les opportunités et les menaces de la lutte contre les maladies évitables par la vaccination

1.1 Établir le contexte sanitaire global

- Évaluer les progrès effectués au cours des dernières années dans la lutte contre les maladies évitables par la vaccination et les obstacles qu'il reste à surmonter (tendances du fardeau de la maladie, taux de couverture vaccinale, etc.)
- Collecter tous les documents pertinents auprès de sources nationales et internationales, y compris les plans pluriannuels et stratégiques, les rapports annuels, les données de surveillance épidémique, les formulaires de rapport conjoint de l'OMS et de l'UNICEF et les analyses du PEV

1.2 Répertoire les parties prenantes : individus et institutions

1.3 Répertoire les groupes d'influence : lobbies antivaccins, groupes religieux...

1.4 Identifier les difficultés associées à la lutte contre les maladies évitables par la vaccination

- Analyser, en collaboration avec le ministère de la Santé, les preuves collectées afin d'identifier les difficultés
- Envisager la classification des difficultés identifiées dans les catégories suivantes :
 - Difficultés contextuelles (épidémie d'une maladie évitable par la vaccination, zones reculées)
 - Difficultés organisationnelles (qualité et approvisionnement des vaccins, qualité et disponibilité des données, gestion des épidémies, performances du système de surveillance)
 - Difficultés politiques (faible niveau d'engagement des politiques vis-à-vis des objectifs de vaccination, stratégie de vaccination nationale insuffisante)
 - Difficultés socio-anthropologiques

1.5 Identifier des opportunités pour résoudre les difficultés identifiées concernant la lutte contre les maladies évitables par la vaccination

- Envisager la mise en place d'un groupe de travail chargé de contribuer à cette identification
- Classer les opportunités dans l'une des catégories suivantes :
 - Nouvelle preuve de qualité disponible
 - Nouveau vaccin sur le marché ou nouvelle préqualification de vaccin par l'OMS
 - Prises de position de l'OMS, recommandation du groupe stratégique consultatif d'experts (SAGE), recommandation du groupe consultatif technique régional
 - Baisse du prix d'un vaccin le rendant abordable pour le pays ou nouveau soutien financier de GAVI en vue de l'introduction d'un vaccin dans le pays
 - Nouvelle publication scientifique décrivant un exemple de réussite de la lutte contre les maladies évitables par la vaccination dans un pays voisin/similaire

Étape 2

Exercice sur la définition de la priorité des sujets

- Synthétiser toutes les informations extraites pour développer des sujets potentiels à prendre en compte dans le plan d'action annuel
- Voir les commentaires du président et des membres du GTCV
- Définir la priorité des sujets en consultation avec le ministère de la Santé, en fonction des priorités nationales et d'autres facteurs tels que l'impact potentiel, les engagements au niveau mondial, la demande publique, l'environnement régional, la faisabilité à court terme, la capacité de livraison existante, l'équité, la capacité économique et la durabilité

Étape 3

Finaliser le plan d'action annuel

- S'accorder sur le nombre de réunions par an et définir des dates approximatives (secrétaire exécutif et président du GTCV)
- Identifier les sujets qui peuvent nécessiter la constitution d'un groupe de travail spécifique
- Valider la liste et les dates finales en sollicitant l'avis du ministère de la Santé
- Transmettre le plan d'action annuel validé à tous les membres du GTCV et à tous les groupes de travail constitués